



Ipsos Forma

## Risques Agents immobiliers

Taux de satisfaction : 9,8/10  
100 %

Taux de retour :

### Le contexte :

Les agents immobiliers doivent éprouver leurs pratiques professionnelles à l'aune d'une réglementation changeante, l'image de marque de ces derniers doit se hisser à un meilleur niveau. Les risques de procès dus à leurs erreurs sont nombreux.

A travers cette formation, nous revenons sur les fondamentaux de votre profession en soulignant les points d'inflexion qui pourrait compromettre votre agence ou votre notoriété.

### Objectifs de la formation :

- Comprendre les atouts de l'éthique dans le métier d'agent immobilier.
- Appréhender les risques de la discrimination dans votre métier.
- Maitriser les règles du protocole Tracfin dans vos agences.

Durée : 7 heures

Public visé : Agents immobiliers

Prérequis : aucun

Animateur : Frédéric Walther

### Moyens et méthode pédagogique :

La méthode pédagogique se base sur l'alternance d'exposés et de cas concrets qui permettent de se mettre en situation réelle de résolution de problème.

- L'intervenant fournit un support de cours en PDF et des documents juridiques et financiers.
- La formation a lieu dans une salle de réunion équipée du matériel nécessaire: Liaison Wifi, projecteur, paperboard, écran interactif.
- Formation disponible en web-conférence ou en présentiel.

Méthode d'évaluation : par QCM. Les objectifs sont considérés comme atteints à partir d'un taux de réussite de 60%.



## PLAN DE FORMATION

Journée – 7 heures :

### RISQUES ET OBLIGATIONS DE L'AGENCE IMMOBILIERE

Programme sur un jours (7 heures) :

Le Code déontologie

Analyse et rappel sur les points clefs du code déontologie Cas pratiques  
Jurisprudence.

Discrimination

Rappel sur la réglementation.

Les règles d'une bonne pratique professionnelle Les réponses juridiques dans les  
contrats

Tracfin

Dispositifs de signalement

Cas typiques de déclaration de soupçon. Mise en place d'un protocole « tracfin »  
actualité jurisprudentielle.

Renforcer la vigilance sur les points suivants :

Les annonces

L'affichage

La médiation

Les mandats

Les bons de visite

Rappels sur les obligations de l'agence immobilière et la responsabilité des  
collaborateurs